



AIDES A L'EMPLOI

1. Programme de transition professionnelle (PTP)

Ce programme consiste pour l'employeur à s'engager dans des actions d'insertion et de formation de travailleurs peu qualifiés, tout en bénéficiant d'avantages financiers.

Actuellement, 750 postes PTP restent à octroyer, notamment pour des besoins en termes d'animation, d'accueil des enfants ou des personnes dites vulnérables (personnes âgées, handicapées)... Le nombre de dossiers rentrés est inférieur aux attentes.

Quels sont les employeurs qui peuvent bénéficier de ces aides ?

Les asbl, les établissements d'utilité publique et les associations de fait.

Quels sont les travailleurs bénéficiaires ?

Etre demandeur d'emploi et :

- bénéficiaire soit d'allocations d'attente depuis au moins 1 an, soit d'allocations de chômage depuis au moins 2 ans ;

ou

- bénéficiaire, depuis au moins un an, du revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale financière.

Cas particuliers :

a) Le jeune de moins de 25 ans, non détenteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur doit être depuis au moins 9 mois :

- bénéficiaire soit d'allocations d'attente, soit d'allocations de chômage

ou

- bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale.

b) Le demandeur d'emploi disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou de type universitaire ne peut être engagé que dans le cadre d'un contrat de travail à temps plein et pour une fonction visant à rencontrer des objectifs précis :

- permettre à l'employeur de s'inscrire dans une démarche de management de la diversité ou dans une démarche de recherche ou d'innovation ;

- libérer un travailleur expérimenté d'une partie de son temps de travail pour lui permettre de tutorer un ou plusieurs nouveaux travailleurs....

Avantages pour l'employeur ?

- Réduction ONSS ;

- Le travailleur reçoit, directement de l'ONEM une allocation (de 247,89 € ou de 322,26 €

par mois), qui ne doit donc pas être payée par l'employeur ;

- Une subvention de la Région wallonne (et, dans certains cas, de la Communauté française) :

- 348 € par mois pour une occupation au moins à mi-temps ;
- 620 € par mois pour une occupation au moins à 4/5ème temps ;
- 775 € par mois pour une occupation à temps plein.

Durée ?

Pour une durée maximale de 2 ans (dans certains cas, 3 ans).

Formalités et délais ?

En adressant une demande à la direction régionale du Forem ou à la Région wallonne. Réponse dans les 70 jours max.

Infos : DG de l'Economie et de l'Emploi - T. 081 33 43 71 - <http://emploi.wallonie.be>

2. Le contrat « Article 17 » : animateur socioculturel

Nombreuses sont les associations proposant des animations, stages pendant les vacances scolaires. Dans ce cas, elles font parfois appel ponctuellement à des animateurs.

Voici une piste pour en diminuer quelque peu le coût...

Le contrat « Article 17 » permet ainsi d'engager un animateur pour une durée maximale de 25 jours de travail (chez un ou plusieurs employeurs au cours d'une même année civile).

Employeur ?

1. les asbl qui organisent des colonies de vacances, plaines de jeux et campements de sport, en ce qui concerne les personnes qu'ils occupent en qualité d'intendant, d'économiste, de moniteur ou de surveillant exclusivement pendant les vacances scolaires ;

2. les organisations reconnues par les Communautés et qui ont pour mission de dispenser une formation socioculturelle et/ou une initiation sportive, pour les personnes occupées comme animateur, chef ou moniteur ;

Avantages ?

Pas de cotisations ONSS ni à charge du travailleur, ni à charge de l'employeur.

Formalités et infos ?

Avant l'occupation, faire une déclaration-type au ministère fédéral des Affaires sociales : DG Inspection sociale - Place Victor Horta, 40 bte 20 - 1060 Bruxelles - T. 02 528 62 40

Infos en bref

L'éducation à la citoyenneté soutenue dans les écoles

Un décret de la Communauté française sera d'application dès la prochaine rentrée scolaire, dans toutes les écoles, afin de développer la citoyenneté à l'école. Il prévoit, entre autres :

- la création et la diffusion d'un document intitulé « *Etre et devenir citoyen* », accompagné d'outils pédagogiques, à destination des élèves du 3ème degré de l'enseignement secondaire, abordant diverses domaines, et notamment les principes du développement durable, en ce compris la consommation responsable.

- l'invitation à toutes les écoles à mener au moins une activité interdisciplinaire portant sur la citoyenneté par cycle ou par degré : activité requérant la mise en œuvre de compétences relevant d'au moins deux disciplines différentes et visant à promouvoir, par ex., la responsabilité vis-à-vis de l'environnement et du patrimoine au niveau local ou global.

Infos : Jennifer Wuilquot - porte-parole de la Ministre-Présidente de la Communauté française, Marie Arena - 0475 53 68 42

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Si le travail demandé ne dépasse pas deux heures d'investissement, elle vous sera fournie dans des délais courts et restera totalement gratuite. Si vous avez souvent recours à ce service (plusieurs demandes/an), ou que la question posée nécessite plus d'une demi-journée de recherche, cette aide deviendra un échange de service.

Pour bénéficier de cette aide juridique, contactez Damien, du lundi au jeudi : au 02 286 95 75 ou via damien.revers@reseau-idee.be

INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°2/2007

POINT DE VUE

Les acteurs de l'ErE : trop dans la fiction ?

Que penser de l'ErE, ses acteurs, ses méthodes ? Coup de chapeau et coup de marteau de Christine Partoune, géo-éco-pédagogue, responsable des recherches au Laboratoire de méthodologie de la géographie de l'Université de Liège et présidente de l'Institut d'Eco-pédagogie.

Ton coup de chapeau à l'éducation à l'environnement, ses valeurs, ses méthodes, ses acteurs ?

Ce qui me paraît exceptionnel, c'est la densité d'organismes et de groupements de personnes qui s'occupent d'éducation relative à l'environnement et qui bénéficient de soutiens publics pour mener leurs nombreuses actions. Si l'on compare à la France, c'est flagrant. Cette diversité d'initiatives est une énorme richesse qu'il faut veiller à sauvegarder. Attention donc aussi à l'effritement des budgets qui y sont alloués.

En coulisses, je pense que le Réseau IDée a largement contribué à promouvoir ces bonnes relations à la fois avec la Région wallonne et la Communauté française, à promouvoir aussi les relations entre la Région et la Communauté, au sein d'un accord de coopération. Là, l'éducation relative à l'environnement joue finalement un rôle de médiateur entre des pouvoirs publics aux compétences différentes mais complémentaires.

Et s'il fallait lui donner un coup de marteau ?

Je regrette qu'aujourd'hui, malgré cette offre très large et les bons rapports avec les pouvoirs publics, l'accès aux activités d'ErE reste confiné à quelques enfants privilégiés. Encore trop souvent, seules les écoles favorisées peuvent s'offrir des activités d'ErE. On est loin d'un soutien massif des pouvoirs publics - comme c'est le cas en Grèce - où un prof pourrait être détaché dans chaque établissement pour y mener des projets d'éducation à l'environnement. Les enfants qui en ont le plus besoin, à savoir ceux issus de quartiers urbains défavorisés, qui ont un rapport à l'environnement et à la consommation culturellement éloigné de ce qu'on aimerait bien développer, ces enfants-là ne partent pas en classes vertes. Je ne dis pas qui est responsable de cela, je ne dis donc pas qui doit recevoir ce coup de marteau, mais je le constate et je le regrette.

Dans les deux précédents numéros d'Infor'IDée, l'éducation au développement et la promotion de la santé repro-

chaient au secteur de l'ErE de manquer d'actions socio-politiques. Qu'en penses-tu ?

Je partage cette réflexion si l'on parle de l'ErE en Belgique et en Europe de l'Ouest. Par contre, l'ErE en Amérique latine, notamment, s'inspire beaucoup plus de la logique de Paulo Freire et de ces mouvements d'actions sociales sur le terrain, elle prend davantage la forme d'éducation populaire, informelle, et investit moins les écoles, elle combat au côté des peuples opprimés, défend les indigènes menacés par les exploitations pétrolières, lutte contre les OGM...

C'est beaucoup moins le cas ici, c'est vrai, où nous sommes plus dans le luxe de la réflexion intellectuelle, dans le changement de comportement individuel, que dans l'action sociale et politique. En Belgique, on s'est peut-être davantage réfugié dans les écoles et le parascolaire.



Un exemple ?

À Liège, on essaie de mobiliser les opérateurs de formations en ErE autour d'actions de terrain liées à l'aménagement du territoire, dans des processus de participation citoyenne. Mais nous sommes frileux. Pourtant, dans de nombreux endroits notamment en France, par exemple le

SOMMAIRE

Épinglé pour Vous 2

- *Le pacte écologique belge parle d'éducation*
- *La charte des membres du Réseau IDée est finalisée*
- *Le Réseau IDée dans les étoiles*
- *Testé pour vous: calculez vos émissions de CO₂*

Côté membres 3

- *Empreinte écologique sur mesure*

Le Coin du Juriste 4

• *Aides à l'emploi*

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée

266, rue Royale à 1210 Bruxelles

T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79

info@reseau-idee.be

www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro :

Christophe DUBOIS • Sandrine HALLET
• Damien REVERS • Christophe ROUSSEAU • Céline TERET • Joëlle VAN DEN BERG • Dominique WILLEMSSENS •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

Poitou-Charentes, les acteurs de l'ErE s'orientent très clairement vers des fonctions de médiateurs, ne se cantonnant plus aux enfants et aux adolescents. Chez nous, sauf quelques exceptions, on n'est pas encore prêt. D'autres profils répondront donc à la demande, des personnes ou organismes n'ayant pas peur d'aller dans des situations conflictuelles, de devoir négocier avec le bourgmestre, les agriculteurs, la maison du tourisme, même si pédagogiquement ils sont peut-être moins outillés. C'est le reflet d'un monde de l'ErE bien au chaud dans son cocon. Peut-être aussi que le profil d'un certain nombre de personnes y travaillant est de se réfugier dans le contenu parce que le monde est trop dur. Dans l'ErE telle qu'on la vit la plupart du temps sur le terrain, on se contente de faire « comme si », on reste dans la simulation, on propose des activités éducatives : « quand vous serez grand, comment pourriez-vous consommer ». Un peu comme si ces acteurs avaient du mal à sortir de la fiction.

Propos recueillis par **Christophe Dubois**



CULTURE

ÉDUCATION PERMANENTE



RÉGION WALLONNE

réseau
idée



Le Pacte écologique belge parle d'éducation

En vue des élections de juin prochain, le Pacte écologique belge a été officiellement lancé le 21 mars dernier. Un appel du pied d'une part aux citoyens, invités à soutenir la démarche via le site internet www.pacte-ecologique.be, mais surtout au politique, appelé à saisir les 12 chapitres et 36 mesures reprises dans un livre publié le 19 avril. Le Réseau IDée a initié le chapitre "éducation" et participé à la rédaction de 2 des 3 mesures de celui-ci. Nicolas Hulot, qui avait lancé pareille initiative en France en vue des présidentielles, a honoré de sa présence le lancement du pacte belge.

La Charte des membres du Réseau IDée est finalisée !

Après avoir diffusé un projet "martyr" pour une Charte le dernier trimestre 2006, nous avons reçu des réactions et propositions d'amendements d'une trentaine d'entre vous, membres. C'est le premier chapitre qui a suscité le plus de réflexions : l'ErE, un choix de société. Pour rencontrer la compréhension d'un plus grand nombre, il a été décidé de proposer un cadre de référence plus large avec une définition plus simple. D'autres aménagements et corrections ont amélioré la structure et la lisibilité du document. Enfin, la signature au bas de la Charte comporte les deux mentions suivantes : adhère aux principes généraux de la charte ; s'engage plus particulièrement à ... (à vous de compléter).

Cette version modifiée, diffusée en février, n'a suscité aucune remarque de votre part, sauf positives ! Chaque membre a désormais reçu son exemplaire et a dû transmettre au Réseau IDée une copie de la partie "signature et engagements" dûment signée. Reste donc à afficher cette Charte - véritable document fédérateur des membres du Réseau - bien en vue dans vos locaux !

Contacts : Joëlle van den Berg (02 286 95 70) et Damien Revers (081 83 49 81)

Calculez vos émissions de CO₂

ici

Un groupe d'organisations de la société civile - dont le Réseau IDée - a décidé de constituer une Coalition Climat nationale. Objectif ? Mettre en avant le thème du "changement climatique" et renforcer la capacité d'une politique climatique forte auprès de nos membres et du grand public. Premier outil mis à

vos dispositions : un calculateur vous permettant d'évaluer les émissions CO₂ issues du chauffage, de l'électricité, du transport et de l'usage de papier de votre organisation.

Testez-vous sur www.coalitionclimat.be, onglet « calculateurs CO₂ ».

**TESTÉ
POUR
VOUS**



Le Réseau IDée dans les étoiles !

La gestion environnementale entreprise au sein du Réseau IDée depuis 2002 vient d'être récompensée par un label « Entreprise éco-dynamique » à 3 étoiles (le plus haut niveau), décerné par l'IBGE et la Ministre E. Huytebroeck sous les ors de la Monnaie le 6 mars dernier ! Si le Réseau IDée mettait depuis longtemps déjà spontanément en œuvre certaines pratiques (papier recyclé, vaisselle réutilisable, impression de Symbioses avec encres végétales sur papier recyclé...), la dynamique enclenchée par la candidature au Label nous a permis de mettre en place une série de nouvelles pratiques, choix technologiques, et surtout de les formaliser afin d'en mesurer l'impact et d'en suivre l'évolution. Les grands domaines dans lesquels des changements ont été entrepris sont l'énergie, l'eau, les déchets, la mobilité et la mise en place de procédures. Pointons quelques faits marquants : audit énergétique, suivi des différentes consommations, absence d'utilisation d'eau chaude, produits d'entretien écologiques et sensibilisation de la femme de ménage, critère environnemental prioritaire lors des achats de fournitures de bureau, prévention des déchets (impression de 4 pages/feuille, événements promotionnés uniquement par mailing et via le web...), accessibilité en transports en communs des bureaux et lieux de réunion, etc. L'examen des incidences sur l'environnement a fait l'objet d'un épais dossier de candidature qui se conclut par un programme environnemental garantissant une suite à notre démarche, qui sera réévaluée d'ici deux ans.

Contact : Sandrine Hallet (sandrine.hallet@reseau-idee.be - 02 286 95 73)

Infos : <http://www.ibgebim.be/francais/contenu/content.asp?ref=72> onglet "entreprises > management environnemental"

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE SUR MESURE

L'empreinte écologique était le thème de réflexion de la journée d'échange bruxelloise d'éducation relative à l'environnement du 23 janvier dernier. Avec en filigrane, pourquoi et comment ce concept peut-il être exploité dans les activités d'ErE ?

Goeffroy De Schutter (WWF-Belgium) nous a présenté avec force graphique ce qu'est - et ce que n'est pas - l'empreinte écologique, le tout complété par quelques éléments historiques et d'analyse de Kris van Ingelghem (Green-NME Link). En voici très brièvement quelques notions et données, que l'on peut retrouver en détails sur le site du WWF ¹.

L'empreinte écologique mesure la consommation humaine des ressources biologiques de la planète. Elle est comparée à la capacité de la nature à renouveler ces ressources (Biocapacité). L'empreinte d'une personne représente ainsi la surface totale de planète qui a été utilisée par cette personne en une année pour manger, se vêtir, se loger, se chauffer, absorber le CO₂ qui a été produit, etc. On peut également calculer l'empreinte utilisée par un pays, une ville, un produit, etc.

C'est le consommateur final qui calcule son empreinte. Ainsi, si le PIB de la Chine augmente, ce n'est pas tant l'empreinte de la Chine qui va augmenter, mais bien celle des américains ou des européens qui consomment ce qui est produit en Chine.

Sachant que seul 1/4 de la surface de la Terre est biologiquement productive (forêts, eau douce, zone côtières, pâturages...), au total, l'humanité doit se partager 11,3 milliards d'hectares – soit 1,8 hectare /pers. L'empreinte écologique du Belge moyen est de 5,6 ha soit 3 fois l'espace disponible par habitant de notre planète.

L'impact essentiel de l'augmentation de l'empreinte est l'augmentation de la production de CO₂. L'empreinte ne calcule pas la consommation de pétrole, mais bien le CO₂ émis et plus précisément la surface de planète nécessaire pour l'absorber. C'est l'incapacité de la biocapacité de la planète à absorber le CO₂ produit qui se marque aujourd'hui par les changements climatiques.

L'empreinte et l'ErE

Le calcul de l'empreinte est très complexe, il implique l'utilisation de milliers de variables et est toujours en évolution. L'empreinte a largement démontré ses capacités comme instrument de communication pour sensibiliser concrètement à l'usage inapproprié des ressources, que ce soit pour favoriser les changements de comportements individuels ou pour réfléchir aux dangers de l'économie de marché telle que pratiquée aujourd'hui... Attention cependant de ne pas verser dans la culpabilisation (dont on a montré les effets vains en terme de sensibilisation) mais de mettre en valeurs des moyens d'actions adaptés aux publics touchés.

Plusieurs associations développent actuellement des outils de sensibilisation.

L'asbl Tournesol a présenté lors de cette journée l'animation qu'elle a mise au point pour les élèves du secondaire (min. 4 heures). Elle démarre par un clip d'images chocs réalisé par l'asbl suivi par un débat... A l'aide de matériel adapté, le concept d'empreinte est construit collectivement pour ensuite estimer son empreinte individuelle. Après une mise en commun, les jeunes sont invités à s'engager. Au palmarès de quelques initiatives menées : un voyage scolaire à l'empreinte réduite !

L'asbl Empreintes a également mis au point un module de formation, qui s'adresse, cette fois à des coordinateurs de centres de vacances (camps de jeunes, etc.). Elle comprend notamment un jeu qui permet de s'approprier le concept et de comptabiliser l'impact d'une activité à l'aide d'un questionnaire...

Pour le grand public et les écoles, le WWF met à disposition de tous un jeu sur ordinateur, rappelant les jeux télévisés, qui calcule en direct l'empreinte individuelle (le « Bigfoot ») et exprime les résultats de manière ludique. Une campagne à large échelle pour les écoles est en préparation. Contact : annick.vanderpoorten@wwf.be

Calculer son empreinte : wwf-footprint.be

Le WWF Belgium a mis en ligne un calculateur comprenant une dizaine de questions, les résultats sont comparés à des chiffres belges et d'autres dans le monde. Des conseils "chiffrés" invitent à s'engager. Plus de 50.000 personnes se sont déjà impliquées à travers ce calculateur.

A savoir : à la demande, le WWF peut adapter son calculateur aux besoins et critères spécifiques d'une commune ou d'une association qui souhaiterait l'utiliser lors d'une sensibilisation. Le WWF fournit les résultats chiffrés et alimente ainsi une banque de données globale.

D'autres calculateurs sont accessibles en ligne, dont les liens sont présentés sur le site du WWF ¹.

Calculer l'empreinte d'une activité

Il existe différents outils ² pour évaluer l'impact d'activités. L'intérêt de passer en revue des fonctionnements tout en exploitant la démarche sur le plan "pédagogique" est effectif, cependant la tâche est assez ardue. Si l'objectif est de réduire rapidement au maximum son empreinte, commencer par une bonne liste à "checker" (voir notamment propositions page 2) sera peut-être plus simple... et bien utile... cohérence oblige !

Joëlle van den Berg

¹ <http://www.wwf.be/eco-footprint/fr/>

² <http://www.ecospot.be/jerometer/> En néerlandais, calculateur en ligne.

<http://www.terrawatt.ch/publications.htm>

Cahiers CEMEA "Empreinte écologique d'un camp de vacances" : tableaux à imprimer et compléter.

